

21/1

GRUPE DU PORTE PAROLE

INFORMATION
URGENTE

T
GS
AM
ER
AD
H¹⁰

M. Hallstein, président de la Commission
M. Mansholt, vice-président de la Commission
M. Marjolin, vice-président de la Commission
M. Caron, vice-président de la Commission
M. Rey, membre de la Commission
M. von der Groeben, membre de la Commission
M. Schaus, membre de la Commission
M. Lévi Sandri, membre de la Commission
M. Rochereau, membre de la Commission

M. Noël, secrétaire exécutif

Bruxelles, le 14 janvier 1965

P 17.094

Objet : John T. CONNOR, nouveau ministre du commerce des Etats-Unis:
attitude concernant la négociation Kennedy.

John T. Connor a été membre du "Research and Policy Committee" du "Committee for Economic Development" (CED), organisation américaine parallèle au Comité européen CEPES. Ce Comité a publié en juin 1964 un avis détaillé sur la négociation Kennedy en même temps que des propositions sur le même problème qui ont été avancées par le groupe franco-italien du CEPES et le groupe allemand du CEPES.

John T. Connor, qui présidait alors la firme chimique Merck & Co, s'est prononcé contre l'adoption du "policy statement" du CED. Ce rejet se référait principalement au fait que les Etats-Unis offriraient un abaissement linéaire de 50% de leurs droits de douane afin d'obtenir, en contrepartie, des abaissements tarifaires réciproques de la part de leurs partenaires commerciaux. J.T. Connor a remarqué ce qui suit à ce sujet :

"Ainsi que le montre l'expérience de la Communauté économique européenne, qui est bien plus qu'un marché commun, les Etats industrialisés doivent aussi harmoniser les conditions de l'emploi, de la production, de la distribution, de la consommation et la politique économique, sociale, monétaire et financière, s'ils réduisent radicalement ou éliminent les barrières aux échanges. S'ils ne le font pas, les pays ayant le niveau de vie le plus élevé doivent être armés pour s'accommoder de conséquences désavantageuses, en particulier du chômage, qui résultent des substantielles pertes de transactions sur les marchés intérieurs. Un tel programme d'harmonisation ne peut être réalisé sur une base volontaire, mais doit être imposé par une organisation internationale ayant autorité sur les nations participantes.

Je suis convaincu qu'une grande majorité des Américains préfèrent conserver l'essence du système politique des Etats-Unis plutôt que de conférer cette autorité à quelque organisme international que ce soit. Evidemment, je suis de ceux qui s'opposent à ce genre de gouvernement international pour nous.

1944

...

...

...

...

...

...

Professant cette opinion, je dois contredire la recommandation fondamentale de la proclamation du CED selon laquelle les Etats-Unis devraient dans les négociations en cours rechercher un abaissement linéaire de 50 % des droits de douane de la part des Etats industriels du monde libre".

Voir aussi l'article du 13/1/65 du "New York Times" (CONNOR opposes fast tariff cuts") selon laquelle le nouveau ministre du commerce a souligné devant la Commission du commerce du Sénat, à l'occasion de la procédure de ratification de sa nomination, qu'il appuie comme auparavant la conception qu'il a rendue publique au sujet du document du CED.

Bilun

Annexe : 1



Faint, illegible text at the top left of the page, possibly a header or title.

Faint, illegible text in the upper middle section of the page.

Faint, illegible text in the lower middle section of the page.